



COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

Sous réserves des modifications pouvant être apportées lors de son vote au prochain Conseil Municipal

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15 NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 14 NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 1 NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 15</p>	<p>L'an deux mille vingt et un, le jeudi 15 avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Artonne s'est réuni à huis-clos en session ordinaire à la Salle polyvalente sous la présidence de Stéphane HOUSSIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le vendredi 09 avril 2021.</p>
---	--

PRESENT(E)S (13) :

GISELE BERNARD
DENIS CHARBONNIER
FABIENNE CHAUTY
CELINE DOUARIN
GAETAN DUBIEN
ALAIN FAUGERAS
SEBASTIEN GRAVIER
STEPHANE HOUSSIER
MARIE-ANGE MERCIER
NICOLAS MIALON
KARINA MONNET
DAMIEN ROSSEEL
JEAN PAUL VIVIER

ABSENTE REPRESENTE(E)S (1) :

ROMAIN LEGRAND (POUVOIR DENIS CHARBONNIER)
ISABELLE DAURES (POUVOIR CELINE DOUARIN)

NON REPRESENTE(E)S (0) :

Secrétaire de séance : Gisèle BERNARD

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures

1 – COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Rapporteur : Gisèle BERNARD

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ~ o o o ~ COMMUNE						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		401 699,89	22 441,78		22 441,78	401 699,89
VIREMENT S.I	22 441,78				22 441,78	
Opérations de l'exercice	602 435,61	610 763,63	290 738,98	98 315,36	893 174,59	709 078,99
Transfert assainissement		41 009,37		54 066,47		95 075,84
Résultat de l'exercice	0,00	49 337,39	138 357,15	0,00	138 357,15	49 337,39
Résultats de clôture	0,00	428 595,50	160 798,93	0,00		267 796,57
Restes à réaliser	0,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	428 595,50	250 798,93	0,00		177 796,57

Le compte administratif 2020 est adopté à l'unanimité.

2 – COMPTE DE GESTION 2020

Rapporteur : Gisèle BERNARD

Le compte de gestion 2020 transmis par la trésorerie est identique au compte Administratif.
Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

3 – AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

M.le Maire propose que l'excédent soit 177 796,57 euros soit reporté en fonctionnement.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

4 – TAUX 2021

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Suite à la réforme, le conseil municipal ne vote plus le taux de la taxe d'habitation.

M. le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les taux 2021 de la taxe foncière bâtie et non bâtie.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'appliquer pour 2021, les taux de référence suivants :

Libellées	Année 2020	Variation	Année 2021
Taxe foncière (Propriétés bâties)	36,40	0%	36,40
Taxe foncière (Propriétés non bâties)	69,62	0%	69,62

5 – BUDGET 2021

Rapporteur : Gisèle BERNARD

BUDGET COMMUNAL FONCTIONNEMENT – 2021

RECETTES		DEPENSES		
002	EXCEDENT REPORTE	177 796,57 €	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	214 770,00 €
013	ATTENUATION DE CHARGES	40 000,00 €	012 CHARGES DE PERSONNEL	253 000,00 €
070	PRODUITS DES SERVICES	60 150,00 €	022 DEPENSES IMPREVUES	34 602,57 €
073	IMPOTS ET TAXES	338 000,00 €	023 VIREMENT A SECTION INVESTISSEMENT	204 874,00 €
074	DOTATIONS	171 000,00 €	042 AMORTISSEMENT	7 500,00 €
075	AUTRES PRODUITS	28 500,00 €	065 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	135 800,00 €
077	Produits exceptionnels	54 100,00 €	066 CHARGES FINANCIERES	18 050,00 €
			067 CHARGES EXCEPTIONNELLES	950,00 €
		869 546,57 €		869 546,57 €

BUDGET COMMUNAL INVESTISSEMENT – 2021

RECETTES			DEPENSES		
1068	Virement section fonctionnement	250 798,93 €	001	Report antérieur	160 798,93 €
21	Virement section fonctionnement	204 874,00 €	1068	Virement section fonctionnement	54 100,00 €
42	Subvention REGION 50% + DEPART.	49 360,00 €	42	Stationnement 3 grde rue	111 260,00 €
			61	SIEG 2019 - SIEG GLENAT	44 000,00 €
66	Subventions REGION + FIC +-DETR	66 205,00 €	62	Toiture 27 grde rue	37 000,00 €
70	Subventions REGION 50% + FIC 20%	50 441,00 €	66	Rues Ste Vitaline, St Jean, Montjoly	41 000,00 €
			70	rue du Cours	93 000,00 €
73	Subvention DEPARTEMENT	320,00 €	71	Aquadrains	10 000,00 €
74	Subvention DEPARTEMENT	1 280,00 €	72	Rue du Four	15 000,00 €
75	Subvention FOND LEADER	17 200,00 €	73	Acquisition terrain "Fradet"	4 000,00 €
76	Subventions REGION 50%+ DETR 30%	140 960,00 €	74	Acquisition terrain "Les Choses"	16 000,00 €
OPFI	Opérations financières	83 500,00 €	75	Etude signalétique	25 380,00 €
		864 938,93 €	76	Place du COUDE	211 400,00 €
			OPFI	Opérations financières	42 000,00 €
					864 938,93 €

Le budget 2021 est adopté à l'unanimité.

6 – VILLAGES REMARQUABLES 2021

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Monsieur le Maire propose de solliciter la Région pour la subvention « Villages remarquables 2021 » pour des travaux de démolition et la création d'un parking au 3 Grande Rue.

Le montant estimatif des travaux de démolition et d'aménagement s'élève à **HT 92.718, Euros.**

Le montant des subventions seraient de 46.359 Euros par la Région et 3.000 Euros par le département.

A l'unanimité le conseil municipal autorise le Maire à demander ces subventions.

7 – CONVENTION SIEG – TRAVAUX PLACE DU COUDE - GLENAT

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir l'enfouissement des réseaux de télécommunications en coordination avec les réseaux électriques

Un avant-projet des travaux a été réalisé par le territoire d'énergie du Puy-de-Dôme - SIEG, auquel la Commune est adhérente.

La participation de la commune à ces travaux de génie civil est de 7.300 Euros HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention particulière d'enfouissement des réseaux de télécommunications relative à ce chantier.

8 – CENTRE DE GESTION

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

La convention avec le Centre de gestion concernant l'adhésion aux missions relatives à la santé et à la sécurité au travail arrive à son terme, M. le Maire propose de renouveler cette convention pour un montant annuel de 102,- €uros HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité le renouvellement de cette convention et autorise le Maire à signer cette convention.

9 – INFORMATIONS DIVERSES

- **Les contrats de deux agents du service technique ont été renouvelés pour un an.**
- **Les travaux rue du Cours commenceront mi juin.**
- **Le 28 avril : présentation au Pays de Vichy du dossier de demande de subvention des fonds LEADER pour l'étude signalétique (subvention de 80%).**
- **Le site internet n'est toujours pas accessible, il devrait être rétabli mi-mai**

Monsieur le Maire clôture la séance à 21 heures.